



Chaudière défectueuse et dangereuse

Par **guynarjac**, le **13/02/2010 à 15:55**

Bonjour,

La chaudière (eau et chauffage) de notre appartement est très vieille et défectueuse. Elle s'éteint très souvent lorsque nous faisons couler l'eau chaude.

Pire, elle a cessé de fonctionner cet hiver deux fois pendant plusieurs jours au moment où il faisait le plus froid.

Nous étions obligés de garder nos manteaux à l'intérieur.

J'ai été malade et très perturbée pendant ma période d'examens. Cette chaudière au dire des plombiers est très vieille (1992) et les réparations ne peuvent être que provisoires et peu sûres étant donné l'état de pourriture de l'ensemble des pièces.

La précédente locataire nous avait indiqué que cette chaudière lui avait causé beaucoup de soucis.

Peut-on contraindre le propriétaire à changer cette chaudière?

En cas de nouveau refus, quelles actions pouvons-nous entreprendre?

Par exemple, est-il possible, dans ce cas, de porter plainte contre le propriétaire pour mise en danger de la vie d'autrui?

Merci d'avance des éléments que vous pourrez nous fournir.

Par **guynarjac**, le **16/02/2010 à 02:35**

Bonjour,

Merci de votre réponse, mais bien sûr, le propriétaire a déjà été sollicité plusieurs fois par lettre recommandée et refuse de changer la chaudière.

C'est l'agence (qui connaît bien le propriétaire) qui nous a conseillé de porter plainte.

Cordialement